



Fédération Française de Spéléologie

Comité Départemental de Spéléologie des Pyrénées-Atlantiques – CDS 64

Valorisation de la grotte des Eaux-Chaudes
et du sentier des fenêtres du Cézy

Etude de faisabilité

Proposition

(15 mars 2019)



Comité départemental de spéléologie des Pyrénées-Atlantiques – SIRET 383 153 822 00010
Centre Nelson Paillou - 12, rue du Professeur Garrigou-Lagrange, 64000 PAU
Courriel : cds64@ffspeleo.fr – Site internet : www.cds64.org

4/8

Table des matières

1	Objet	3
2	Contenu de l'Etude	4
2.1	Historique	4
2.2	Etat des lieux	4
2.2.1	Grotte des Eaux-Chaudes	4
2.2.2	Sentier des fenêtres du cézy	4
2.2.3	Chemin d'accès et parkings	4
2.3	Contexte touristique	4
2.4	Aménagements similaires	4
2.5	Options d'aménagement	5
2.5.1	Galerie d'entrée de la grotte des Eaux-Chaudes	5
2.5.2	Randonnée du sentier des fenêtres du Cézy	5
2.5.3	Accès et stationnement	5
2.6	Estimation des coûts	6
2.7	Conclusions - Recommandations	6
3	Livrables	7
4	Calendrier	7
5	Prix	7
6	Dispositions diverses	7
	Annexe - Composition de l'équipe	8

1 Objet

La présente proposition, adressée à Monsieur le Maire de Laruns, a pour objet la réalisation d'une étude de faisabilité de divers aménagements visant à développer l'attractivité touristique de la commune (« l'Etude »).

L'Etude portera sur la valorisation des sites suivants :

- la grotte des Eaux-Chaudes, dans sa partie comprise entre le porche d'entrée et la prise d'eau de la SHEM,
- le chemin de service de la SHEM, dit « sentier des fenêtres du Cézy », entre la centrale d'Artouste et la chambre d'eau de Miégebat.

Bien que déjà fréquentés par de nombreux spéléologues et randonneurs, qui s'y rendent, soit en autonomie, soit accompagnés par des guides professionnels, ces deux sites restent encore relativement « secrets ». Le sentier des fenêtres du Cézy, balcon vertigineux sur la haute vallée d'Ossau, constitue potentiellement une attraction majeure. La synergie entre les deux sites, proches et situés sur le même cheminement, est évidente et justifie que l'Etude porte conjointement sur les deux sites.

L'étude portera également sur les tronçons de sentiers permettant d'accéder aux deux sites.

L'Etude analysera les moyens possibles pour développer la fréquentation de ces sites, dans le respect des règles suivantes :

- proposer au public des activités ayant un fort contenu culturel, esthétique et émotionnel, en cohérence avec l'offre touristique de la vallée, tournée vers le patrimoine montagnard et les activités de pleine nature,
- inscrire les aménagements proposés dans une démarche de protection de l'environnement et de développement durable,
- assurer la compatibilité avec les contraintes d'exploitation des installations hydroélectriques,
- préserver, voire développer, les activités proposées par les guides professionnels,
- garantir le libre accès des spéléologues au réseau souterrain de la grotte des Eaux-Chaudes.
Cette cavité majeure, avec ses 11 km de développement pour un dénivelé positif de 860m, est toujours en cours d'exploration.

2 Contenu de l'Etude

L'étude de faisabilité comprendra les chapitres suivants :

2.1 Historique

Rappel historique de l'exploration et des aménagements réalisés sur les sites étudiés.

2.2 Etat des lieux

Cet état des lieux fournira un descriptif détaillé de l'existant, avec de nombreuses photos et des plans. Il comprendra notamment la réalisation d'un plan à grande échelle de la galerie d'entrée de la grotte (document non disponible à ce jour, et nécessaire pour la définition des ouvrages à prévoir)

Il fournira une analyse des risques actuellement encourus par les visiteurs et la liste des emplacements qui nécessiteraient un aménagement particulier pour assurer la sécurité et la commodité du cheminement, selon la typologie des visiteurs (montagnards, randonneurs, simple marcheurs) et selon qu'ils progressent en autonomie ou accompagnés par un guide professionnel.

Il comprendra également un recensement préliminaire des contraintes environnementales potentielles.

L'état des lieux portera sur les éléments suivants :

2.2.1 Grotte des Eaux-Chaudes

Galerie d'entrée (avec plan à grande échelle) et galeries situées entre le « terminus Martel » et le captage de la SHEM (avec plan sommaire)

2.2.2 Sentier des fenêtres du cézy

Ensemble du cheminement entre la centrale d'Artouste et la grotte des Eaux-Chaudes, via le sentier des fenêtres et la corniche des Ailhas.

2.2.3 Chemin d'accès et parkings

Chemin pédestre d'accès à la grotte depuis le village des Eaux-Chaudes, accès pédestres au sentier des fenêtres depuis la passerelle de Miégebat, le pont du Hourq et le pont du Goua, zones de stationnement (Eaux-Chaudes, Miégebat, Artouste, pont du Goua, etc.), pistes forestières et pastorales ...

2.3 Contexte touristique

Ce chapitre comprendra une analyse de la fréquentation actuelle, ainsi qu'une bibliographie et une liste des sites internet faisant référence à la grotte des Eaux-Chaudes et au sentier des fenêtres du Cézy.

Il comprendra également une analyse des Forces & Faiblesses / Opportunités & Menaces d'un aménagement éventuel des sites objets de l'Etude.

Ce chapitre devrait idéalement être rédigé en collaboration avec l'Office de Tourisme de Laruns.

2.4 Aménagements similaires

Ce chapitre fournira, à titre de comparaison, des informations sur quelques aménagements similaires, en France et en Espagne.

2.5 Options d'aménagement

Dans ce chapitre essentiel seront décrits les aménagements possibles, classés par niveaux de « sportivité » selon la difficulté du cheminement :

- Accessible à tout public, sans aucun équipement spécifique
- Accessible à tout bon marcheur, sans équipement ou avec un équipement minimum (casque, avec ou sans éclairage)
- Accessible aux randonneurs entraînés, avec un équipement spécifique (boudrier et longes)

Chaque option d'aménagement fera l'objet d'une description technique détaillée des travaux à réaliser, avec un rappel de la réglementation applicable. Les problématiques d'exploitation/maintenance seront également étudiées (personnel dédié, prestations extérieures, frais divers)

A chaque option d'aménagement sera associé une liste des services complémentaires qui pourraient être proposés au public :

- visites accompagnées, sur les parcours aménagés, et au-delà,
- prêt ou location de matériel (casques, frontales, audioguides ...),
- service de navette automobile
- etc ...

Une évaluation préliminaire du nombre de visiteurs, et de leur répartition temporelle, sera fournie pour chaque option d'aménagement.

Les différentes options d'aménagement seront structurées de la manière suivante :

2.5.1 Galerie d'entrée de la grotte des Eaux-Chaudes

- Aménagement de type « sentier de découverte » (cavité de classe 1)
 - Trajet court (éclairage facultatif)
 - Trajet plus long (éclairage indispensable)
- Aménagement « touristique » (cavité de classe 0)

2.5.2 Randonnée du sentier des fenêtres du Cézy

- Aménagement avec une simple « ligne de vie », nécessitant l'usage d'Equipements de Protection Individuelle
- Aménagement de type « sentier de découverte », avec protections collectives
- Sentier classique sans aménagement particulier

Plusieurs tronçons distincts, pouvant faire l'objet d'aménagements différents, seront étudiés :

- tronçon Artouste-Pont du Goua
- corniche des ailhas,
- tronçon Pont du Goua-Fenêtre 23
- tronçon fenêtre 23-Miégebat
- sentier en aval de Miégebat

2.5.3 Accès et stationnement

Les problématiques d'accès et de stationnement des véhicules seront analysées, pour chaque option d'aménagement, en tenant compte de la typologie et du nombre attendu de visiteurs.

2.6 Estimation des coûts

Dans le cadre de l'Etude, seule une estimation préliminaire basée sur des ratios connus et des comparaisons avec des aménagements similaires sera effectuée. A ce stade, il n'est pas prévu de faire établir des devis engageants par des entreprises.

L'estimation des coûts portera non seulement sur l'investissement initial mais aussi sur les frais d'exploitation et de maintenance.

2.7 Conclusions – Recommandations

3 Livrables

Le texte de l'Etude, selon le sommaire du chapitre 2 ci-dessus, sera remis à la commune de Laruns sous forme numérique (format pdf) + 3 exemplaires papier. Il comprendra un plan au 1/100 de la galerie d'entrée de la grotte des Eaux-Chaudes, et un schéma synoptique du sentier des fenêtres du Cézy, mentionnant les aménagements proposés.

Un diaporama résumant l'Etude sera présenté et commenté lors d'une réunion à Laruns, qui sera suivie d'une visite des lieux (prévoir une journée pour l'ensemble présentation + visite)

4 Calendrier

Le délai de fourniture de l'Etude est de sept (7) mois à compter de la commande, sous réserve que ladite commande intervienne au plus tard le 30 juin 2019. En effet, compte tenu des contraintes climatiques auxquelles sont soumises les opérations de terrain, notamment sur le sentier des fenêtres, il est nécessaire de réaliser celles-ci avant l'hiver.

5 Prix

L'Etude sera réalisée pour le prix global et forfaitaire, ferme et non révisable, de quatorze mille (14 000) euros HT (TVA non applicable)

Cette proposition de prix est valable jusqu'au 30 juin 2019.

6 Dispositions diverses

Le CDS 64 demande à la commune de Laruns :

- d'autoriser les personnes mandatées par le CDS 64 à accéder aux différents lieux du territoire communal pour les besoins de l'Etude, y compris l'accès automobile aux pistes forestières et pastorales,
- de s'engager à faciliter, autant que possible, les démarches que le CDS 64 aurait à effectuer auprès de la SHEMA pour les besoins de l'Etude,
- d'autoriser le CDS 64 à recueillir auprès de l'Office du Tourisme de Laruns des données utiles à l'Etude.

Fait à Pau, le 15 mars 2019

La Présidente du CDS 64



Christine Gastéreguy

Le Responsable de l'Etude



Yves Bramoullé

Annexe - Composition de l'équipe

Le CDS 64 a réuni une équipe pluridisciplinaire en charge de la réalisation de cette étude. Elle est composée des personnes suivantes :

- **Yves Bramoullé**, responsable de l'Etude, bénévole du CDS 64
Brevet de moniteur fédéral de spéléologie en 1974, a occupé différentes fonctions au sein du CDS 64, dont le poste de président, actuellement président-adjoint du comité régional de spéléologie de Nouvelle-Aquitaine et représentant du CDS 64 au sein du conseil de gestion de la SAS La Verna-Pierre-Saint-Martin. Ingénieur de profession, a été responsable de grands projets de construction d'infrastructures énergétiques, notamment en zone de montagne.
- **Dominique Dorez**, professionnel des sports de pleine nature, salarié du CDS 64
Titulaire du Brevet d'Etat de Spéléologie et Canyon. Actuellement conseiller en développement sportif territorial.
- **Gilles Parent**, bénévole du CDS 64
Brevet d'initiateur fédéral de spéléologie en 1984. Spécialiste en archéologie minière, titulaire d'autorisations de fouilles sur des mines du Pays Basque. Topographe de profession. A réalisé notamment, avec Y.Bramoullé et d'autres membres du CDS 64, la topographie complète à grande échelle des grottes d'Isturitz et d'Otxocelhaya.
- **Eric de Valicourt**, bénévole du CDS 64
Brevet de moniteur fédéral de spéléologie en 1973. Professeur d'histoire-géographie de profession. A occupé différentes fonctions au sein du CDS 64, du Comité Régional d'Aquitaine et de la Fédération Française de Spéléologie. Actuellement trésorier du Comité Départemental Olympique et Sportif, en charge des sports de nature. Représentant du mouvement sportif à la CDESI des Pyrénées-Atlantiques.
- **Marie-José Lhuillier**, bénévole du CDS 64
Professeur de Sciences de la Vie et de la Terre. Représentante du CDS 64 au sein du conseil de gestion de la SAS La Verna-Pierre-Saint-Martin.
- **Etienne Toutan**, professionnel des sports de pleine nature
Titulaire du Diplôme d'Etat de Randonnée pédestre, Escalade et Canyon. Est également pisteur durant la saison d'hiver.
- **Benoît Berger**, professionnel des sports de pleine nature
Titulaire du Brevet d'Etat de randonnée pédestre. Ebéniste de profession, exerce également l'activité de cordiste professionnel.

Nota 1 : Une convention sera passée entre le CDS 64 et les professionnels des sports de pleine nature associés à la réalisation de l'Etude. Leur rémunération sera supportée par le CDS 64 et est incluse dans le prix mentionné au chapitre 5.

Nota 2 : La participation de Dominique Dorez, évaluée à 20 jours, sera facturée à hauteur de 50%, soit 10 jours (montant inclus dans le prix mentionné au chapitre 5). Les 10 autres journées seront prises en charge par le CDS 64, au titre de ses missions de Conseiller en développement sportif territorial.

Contacts :

- Yves Bramoullé 06 34 28 04 14 bramoulle.yves@sfr.fr
- Dominique Dorez 06 76 70 10 48 cds64@ffspeleo.fr